Corrigé avec justification

1) L’audit est :

Réponse correcte : c

- a) Une inspection.
- b) Une mission destinée à détecter des fraudes.
- **c) Un examen professionnel.**
- d) Un contrôle de gestion.

Explication : L’audit est un examen méthodique, indépendant et professionnel d’une organisation, de ses comptes ou de ses procédures, afin d’émettre une opinion fondée sur des éléments probants.

2) Dans le cadre d'une mission d'audit légal, l'auditeur a une :

Réponse correcte : d

- a) Obligation de perfectionnement de la gestion de l'entité examinée.
- b) Obligation de résultats.
- c) Obligation de moyens et de résultats en même temps.
- **d) Obligation de moyens.**

Explication : Le commissaire aux comptes doit mettre en œuvre les diligences professionnelles nécessaires pour obtenir une assurance raisonnable. Il ne garantit pas l'absence totale d'anomalies ou de fraudes.

3) Tout au long de sa mission, un auditeur doit :

Réponse correcte : c

- a) Superviser la gestion de l'entreprise.
- b) Effectuer un contrôle exhaustif.

- **c) Respecter toutes les diligences nécessaires à l'aboutissement de sa mission.**
- d) Réviser toutes les opérations constatées en comptabilité.

Explication : L'auditeur applique les normes et les procédures professionnelles adaptées aux risques identifiés. Son contrôle repose généralement sur des sondages et non sur l'examen exhaustif de toutes les opérations.

4) Au niveau de l'étape de l'appréciation du contrôle interne de l'entité, l'auditeur porte son attention sur :

Réponse correcte : b

- a) Les comptes de l'entité.
- **b) La qualité des procédures.**
- c) Les politiques de financement de l'entité.
- d) L'opinion à exprimer sur les comptes de l'entité.

Explication : L'appréciation du contrôle interne permet d'évaluer la conception et le fonctionnement des procédures mises en place pour prévenir ou détecter les erreurs et les irrégularités.

5) Pour l'auditeur, les éléments qui peuvent faire l'objet d'une confirmation directe sont :

Réponse correcte : c

- a) Les dirigeants de l'entité.
- b) Les associés.
- **c) Les fournisseurs.**
- d) Les salariés.

Explication : La confirmation directe, appelée également circularisation, consiste à demander à un tiers indépendant de confirmer une information. L'auditeur peut notamment demander aux fournisseurs de confirmer les soldes de leurs comptes.

6) Les éléments probants sont :

Réponse correcte : d

- a) Des anomalies.
- b) Des procédures.
- c) Des standards.
- **d) Des pièces justificatives.**

Explication : Les éléments probants sont les informations utilisées par l'auditeur pour fonder son opinion. Ils peuvent comprendre des pièces justificatives, des contrats, des confirmations externes, des observations physiques et des résultats de tests.

7) La mission du commissaire aux comptes consiste à :

Réponse correcte : a

- **a) Certifier les comptes de l'entité.**
- b) Orienter la gestion de l'entité.
- c) Établir la stratégie financière.
- d) Élaborer une politique de recrutement.

Explication : Le commissaire aux comptes exerce une mission légale de contrôle et de certification des comptes. Il ne se substitue pas aux dirigeants dans la gestion de l'entreprise.